

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 24 septembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 30 septembre 2024

TRANSPORTS ET MOBILITÉ - OFFRE DE LOCATION LONGUE DURÉE DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE - TARIFICATION DES RÉPARATIONS POUR CASSE ET DÉGRADATIONS

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY pouvoir à Aurore NADAL, Claude BOISSON pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Romain DUPEYROU, Cédric BOUCHET pouvoir à Emmanuel EXPOSITO, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Dominique SIX, Thierry DEVAUTOUR pouvoir à Agnès RONDEAU, Noélie FERREIRA pouvoir à François GUYON, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Guillaume JUIN pouvoir à Eric PERSAIS, Gérard LABORDERIE pouvoir à Alain LECOINTE, Lucien-Jean LAHOUSSE pouvoir à Thibault HEBRARD, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Sophie BOUTRIT, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Lucy MOREAU pouvoir à Elisabeth MAILLARD, Nicolas ROBIN pouvoir à Gérard LEFEVRE, Mélina TACHE pouvoir à Florent SIMMONET, Florence VILLES pouvoir à Rose-Marie NIETO, Valérie VOLLAND pouvoir à Jeanine BARBOTIN, Lydia ZANATTA pouvoir à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaire absent suppléé :

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Yvonne VACKER.

Titulaires absents excusés :

Olivier D'ARAUJO, Nadia JAUZELON.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

Envoyé en préfecture le 10/10/2024

Reçu en préfecture le 10/10/2024

Publié le

ID : 079-200041317-20240930-C__71_09_2024-DE



C- 71-09-2024

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024

TRANSPORTS ET MOBILITÉ - OFFRE DE LOCATION LONGUE DURÉE DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE - TARIFICATION DES RÉPARATIONS POUR CASSE ET DÉGRADATIONS

Madame **Anne-Sophie GUICHET**, Déléguée du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération C-30-04-2018 du 9 avril 2018 instituant une offre de location longue durée de vélos à assistance électrique ;

Vu la délibération C 36-04-2024 du 2 avril 2024 modifiant la gamme tarifaire de l'offre de location longue durée de vélos à assistance électrique ;

Depuis 2017, la Communauté d'agglomération du niortais a mis en place une offre de location longue durée de vélos à assistance électrique dont le succès auprès des citoyens n'a cessé d'augmenter. C'est pour faire face à ce dernier et continuer à promouvoir la pratique du vélo comme mode de déplacement au quotidien que la CAN a choisi d'augmenter progressivement sa flotte, passant ainsi de 40 vélos en 2017 à 1 400 en 2024. Au total, ce sont près de 3 millions de kilomètres qui ont été réalisés par les usagers pour plus de 3 000 essais gratuits et près de 2 000 abonnés. Les vélos sont confiés à Transdev Niort agglomération qui en assure l'exploitation et l'entretien dans le cadre du contrat de délégation de service public de transports.

L'offre est caractérisée par une première période d'essai gratuit de 3 mois, sans engagement, avec la possibilité pour l'utilisateur de poursuivre sur un abonnement payant au mois (40€) ou à l'année (400€). Des demi tarifs sont également en vigueur pour les étudiants et les demandeurs d'emploi.

L'entretien courant et le remplacement de pièces dus à l'usure normale du vélo sont inclus dans les offres de prêts et de location et demeurent gratuits pour l'utilisateur.

Toutefois, pour répondre aux besoins de réparation ponctuels liés à un mauvais usage du vélo par l'utilisateur (casse ou dégradations), et en complément de la caution de 550€, il est proposé de mettre en place une liste d'interventions tarifées réalisées par le délégataire.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la mise en place de la tarification des réparations pour cause de casse ou dégradations du vélo selon la liste fournie en annexe,

- Autorise sa mise en place au 1^{er} octobre 2024.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sophie BOUTRIT

Anne-Sophie GUICHET

Secrétaire de séance

Déléguée du Président